

Image not found or type unknown



J'ai fais opposition sur 'un cheque que j'avais fais.

Par **Zef**, le **11/08/2009** à **15:22**

Bonjour,
J'ai fais appel à un plombier, pour mon chauffe-eau, il est venu, à regardé 3mn et ma demandé un cheque de 121,00€ soit disant pour un contrat, il me dit qu'il me rappelle dans la journée pour un rendez-vous.
10 jours après toujours pas de nouvelles.
J'ai donc fait opposition à mon cheque (ne sachant pas que ca ne pouvais pas se faire)
J'ai fait réparé mon appareil par un autre plombier.
Le premier à déposé plainte contre moi pour croquerie.
Et ne veut rien savoir.
Je souhaiterais savoir quoi faire.
Je vous remercie par avance.